



Compte rendu du CSE du réseau France 3 21 - 23 janvier 2025



Une activité régionale en berne

Longs et vifs débats entre les élus et la direction autour de l'activité, suite à la réunion de la commission des antennes et de l'info. [Voir le compte-rendu ici](#).

En introduction, la présidente du CSE Isabelle Staes prétend qu'on a « offert une meilleure visibilité de nos programmes sur l'antenne nationale » et que « l'offre de proximité a plus que jamais affirmé sa nécessité ».

Les élus CGT ont dénoncé le faux-semblant de ces affirmations, alors que jamais l'activité des antennes n'a été aussi faible en termes de fabrication de programmes ou de contenus journalistiques à valeur ajoutée.

C'est d'ailleurs ce qu'a exprimé la CGT dans sa [déclaration liminaire](#). ([à lire ici](#))

Les PAE sont en baisse, les externalisations en hausse et le remplacement d'émissions régionales par des émissions de réseau diffusées par toutes les antennes permet en somme de faire payer par les régions un programme national.

Sur les éditions Ici, la direction fait part d'ajustements des workflows, à la marge, sur le « versioning » des sujets, sur le processus de validation des off avant leur envoi dans les conducteurs Openmédia, sur les synthés, afin d'éviter les mises à jour à répétition.

Les élus, eux, dénoncent le non-sens de ces éditions, avec une actu nationale et internationale réduite à la portion congrue et faite de desks. Rien à voir avec la promesse mensongère d'une information nationale « vue par le prisme des régions ».

Par ailleurs, l'organisation continue à peser sur les amplitudes et la charge mentale des métiers de l'édition et du plateau, sans que la direction n'ait favorisé les conditions de la généralisation des organisations à 4 jours. Il y a aujourd'hui de fortes disparités d'organisation entre les antennes.

Vanessa Fixot-Lucas, la DRH du Réseau répond qu'il est prévu de faire un focus sur les modèles qui ont bien fonctionné, afin de voir si la méthodologie peut servir aux autres antennes. C'est la décision qui a été prise par la direction à la suite de la commission de suivi du protocole de levée de grève sur Tempo.

La direction affirme que les audiences du 19/20 sont en hausse mais aucune étude précise n'a été présentée aux élus. Le 12/13 est à la peine. Philippe Martinetti met en cause la conduite d'antenne et la programmation en amont du 12/13 qui ne sert pas de levier d'entraînement.

Une identité régionale en berne

Les élus ont une nouvelle fois dénoncé les conditions de la mise en place de la marque Ici dans le réseau régional, sans la moindre consultation des CSE.

Alors que cette marque a effacé l'identité de France 3 sur les antennes, dans les communications des stations régionales et progressivement sur les bâtiments depuis début novembre, la direction fait comme si cela n'avait pas d'impact.

Dans le même temps, les élus de Radio France ont obtenu la consultation de leur CSE central car, de l'avis du juge qui leur a donné raison, la mise en place de la dénomination Ici porte en germe des rapprochements structurels entre les deux réseaux régionaux.

Sur ce dossier, Radio France semble clairement avoir la main. Il a d'ailleurs fallu attendre leur bascule au 6 janvier pour qu'une grande campagne de com soit lancée partout.

Interrogé sur les rapprochements (le projet de COM désormais obsolète prévoyait des directions communes en région), Xavier Riboulet répond que c'est en standby. Les seules discussions aujourd'hui portent en gros sur la diffusion des matinales filmées. Même les projets de PAE sont en recul, les ex-France Bleu estimant qu'ils sont plus agiles éditorialement tout seuls.

Numérique : une zone de non-droit

La direction s'acharne à vouloir faire régner la jungle sociale au sein du web, soit par une lecture tendancieuse des accords, soit en n'appliquant tout simplement pas les accords.

C'est le cas pour les tournages avec des unités de tournage smartphone, rebaptisées pour l'occasion unités de tournage numérique. Les accords sont pourtant clairs : les UTS ne sont, à date, utilisables que par les OPV, les JRI et les biquifiés. Cela veut dire que les personnels de la communication ou les chargés d'édition numérique ne sont pas censés tourner. Si la direction souhaite voir évoluer les choses, elle doit ouvrir une négociation. Mais depuis des mois, elle ne le fait pas, malgré le rappel régulier des organisations syndicales.

Cette approche « en douce » entraîne des tensions entre les salariés et entre professions. De même, le fait que la direction refuse de clarifier, avec les organisations syndicales, la frontière entre les contenus journalistiques et les autres contenus du web, induit l'idée qu'elle cherche à tout prix à remettre en cause les principes du journalisme afin de disposer de contributeurs plus malléables car moins protégés par leur statut. Elle s'expose en outre à des contentieux juridiques.

Sur la structuration du web, les élus estiment qu'on est très très loin des besoins en termes d'effectifs. Les élus avaient par exemple préconisé 2 chargés d'éditions numériques par antenne (soit 48). On en compte seulement 29 aujourd'hui.

Vie du CSE

Instances de proximité

Les élus ont désigné **Sandrine GADET**, RP titulaire à France 3 Pays de la Loire, en remplacement d'Alexandra BOULAY-DUPE.

Ils ont désigné **Bérangère DUNGLAS**, RP titulaire à France 3 Normandie-Rouen, en remplacement d'Hervé COLOSIO.

Activités sociales et culturelles

Quelques ajustements de l'offre d'activités sociales et culturelles vont voir le jour cette année, afin de réguler la charge de travail des salariées chargées de la gestion administrative. Celles-ci doivent faire face à de nouvelles tâches importantes, avec la mise en place d'une offre de voyages au niveau national. Les périodes d'inscription aux différentes activités vont donc être revues et lissées sur l'année. Ainsi, il n'y aura plus qu'une seule période de commande pour les chèques vacances et les chèques culture, même si le nombre de chéquiers et le niveau de subvention restera inchangé.

[Voir le compte-rendu de la commission ASC ici](#).

Autre évolution : suite au désengagement du CSE du Siège, le CSE du Réseau France 3 a récupéré depuis le 1^{er} janvier la gestion des ASC de Vendargues. Les salariés du site continueront à s'adresser à Aurélie Moulin, qui est la gestionnaire du CSE sur place.

Santé au travail

La commission santé, sécurité et conditions de travail du CSE a fait le point sur les alertes et enquêtes en cours dans le Réseau.

Les élus ont décidé de ne pas diffuser ce compte-rendu de la CSSCT car ces enquêtes traitent de cas individuels contrairement à la plupart des expertises. Certains protagonistes pourraient être heurtés de voir leur histoire rendue publique bien que le compte-rendu soit anonymisé.

En revanche, nous pouvons rapporter que la CSSCT, à travers ces enquêtes, constate une récurrence des faits suivants au sein du Réseau : surcharge de travail, intensification du rythme de travail, qualité empêchée, rapports sociaux et management dysfonctionnels, manque de reconnaissance des salariés et d'écoute des représentants du personnel.

Dans ces situations qui ont conduit à des accidents du travail, le contexte économique contraint n'explique pas tout. Sur chaque affaire, le management a été défaillant. Diriger, organiser, manager sont des fonctions qui demandent diverses connaissances et qualités qui, dans ces situations, ont visiblement fait défaut.

Quant à la qualité des enquêtes, nous observons une disparité malgré le fait que certaines équipes aient suivi la méthode « expérimentale » fournie par la direction de la prévention. Plusieurs

enquêteurs avouent avoir trouvé l'exercice plutôt difficile et préfèrent être à deux, du moins côté élu. Certains réclament le soutien d'un référent en CSSCT.

Nos accords d'entreprise stipulent que les représentants de proximité doivent enquêter en lien avec un élu du CSE. Nous souhaitons donc désormais mettre en place cet accompagnement par un 3^{ème} élu, du CSE ou de la CSSCT. Il sera une sorte de superviseur, un rôle mis en place dans certains cabinets d'expert.

Par ailleurs, les élus ont levé une alerte de danger grave imminent relatif à une salariée d'Orléans, le danger n'étant plus imminent et le cas traité par la direction.

Les maquilleuses, victimes du mépris de classe

La direction cherche à remettre en cause l'équilibre fragile autour du maquillage dans le réseau régional, à la faveur de départs à la retraite de salarié.e.s.

En 2021, la direction avait passé un appel d'offres visant à externaliser le maquillage dans toutes les antennes, ce qui avait déclenché la mobilisation des élus. Face à la bronca, la direction avait reculé, prenant l'engagement de conserver des CDI ou des intermittentes là où il y en avait, à basculer toutes les maquilleuses sur l'intermittence là où cohabitaient intermittentes et prestataires, et à mettre en œuvre le marché de prestation dans les antennes qui étaient déjà en prestation.

A la faveur de départs à la retraite à Rennes, la direction locale a cherché à inciter une intermittente à passer auto-entrepreneuse puis à passer par une société de portage pour travailler.

Le directeur de la coordination de l'exploitation du Réseau, Michael Friederich affirme qu'il s'agit d'une initiative locale, alors qu'en local, on affirme que c'est une instruction nationale.

Le débat en CSE a été très enflammé face à la mauvaise foi de la direction centrale, qui n'a communiqué qu'une information parcellaire voire mensongère.

Une fois de plus, on s'attaque lâchement à une population ouvrière essentiellement féminine et largement précaire (seulement 12 CDI sur le Réseau). C'est un abus de faiblesse manifeste.

De leur côté, les salariées qui interviennent en prestation n'osent pas parler car elles craignent des représailles au sein des officines qui les emploient (la plus grosse étant Métamorphose). Ce dumping social est entretenu par la direction de France Télévisions qui n'a aucun état d'âme à créer des travailleuses pauvres rémunérées seulement 4h par jour et payées au lance-pierre.

Comme par hasard, l'externalisation du maquillage n'a pas cours au Siège. Sans doute parce que le JT de France 2 et les émissions nationales sont considérés comme de la vraie télé avec des exigences de qualité, contrairement au réseau régional.

Les élus ont exigé un point complet sur le maquillage lors du prochain CSE. Avec des documents précis à l'appui.

La CGT appelle les maquilleuses et maquilleurs à se rapprocher de ses élus, afin d'apporter des éléments au dossier.

Mise en place du pool équipes légères

Le pool des équipes légères du Réseau France 3 est en place depuis le 1^{er} novembre, suite au transfert de l'activité de la Fabrique.

A date, le pool compte :

- 1 responsable (Rennes), Régis Métais
- 1 planificatrice (Rennes), Cassandra Lesault
- 1 chargée de production (Paris), Caroline Jaulin
- 1 cadre à la production à mi-temps (Bordeaux), Hélène Cazemajou
- 1 cadre à la production en CDD

Côté équipes de tournage, il y a seulement deux équipes complètes, à Rennes et à Strasbourg, soit au total 6 techniciens. Ailleurs, il s'agit de morceaux d'équipes. Il n'y a au final que deux éclairagistes (à Rennes et Strasbourg) pour l'ensemble des tournages légers.

Il y a actuellement un OPV seul à Marseille et un OPV seul à Lyon. A Marseille, un OPS est en cours de recrutement, le poste devrait être pourvu d'ici avril. En revanche pour l'instant l'OPV lyonnais restera seul, avec tous les risques d'isolement professionnel que cela entraîne.

A Rennes, un second OPV et un second OPS sont en cours de recrutement. L'OPV devrait prendre son poste au 1^{er} mars. Pour l'OPS, il y a 4 candidats, les entretiens n'ont pas encore eu lieu.

Il reste un poste vacant (initialement situé à Lyon). La direction dit vouloir observer l'activité avant de déterminer où elle pourvoira le poste et sur quel métier.

Une fois de plus, la direction de la Fabrique n'a pas été facilitante lors du transfert. Pire, elle s'est assise sur ses engagements. Ainsi, tout le matériel des équipes légères n'a pas été transféré au Réseau malgré les promesses. En outre, la Fabrique met désormais des obstacles aux passerelles des techniciens du pool vers l'activité des tournages de fiction, alors qu'elle s'était engagée à ce que ces échanges qui existaient précédemment puissent se poursuivre. En revanche, elle n'hésite pas à solliciter le pool pour trouver des débouchés à ses techniciens sans activité. A la Fabrique, les choses vont toujours à sens unique.

A date, pour l'année 2025, le plan de charge prévisionnel du pool est évalué à 614 jours (contre 590 jours en 2024). Régis Métais est en train de mettre en place une prévision à 6 mois pour les équipes.

L'activité tourne essentiellement autour des tournages de magazines pour la Bretagne, le Grand-Est, AURA ou PACA. Les équipes aspirent à tourner du documentaire. De même, les élus CGT attendent de ce pool, qu'il permette de réinternaliser la fabrication d'émissions actuellement faites dans le privé.

Maison de l'audiovisuel de Rennes : un projet qui a oublié les salariés

A la fin du printemps, la radio Ici Armorique devrait emménager au sein de l'immeuble de France 3 Bretagne, qui accueille déjà depuis de nombreuses années l'Institut national de l'audiovisuel.

Ce chantier de réaménagement a pris 6 ans. Il a obligé les équipes de France 3 à se tasser pour laisser de la place aux équipes de Radio France, il s'est fait en tirant sur la qualité et surtout il n'a prévu aucun lieu collectif ou de convivialité, hormis une « agora », espace impersonnel et fermé en permanence qui sert à la direction pour l'organisation d'événements.

Pas de cafétéria, pas d'endroit où se détendre ; pas d'endroit où croiser et faire connaissance avec les futurs collègues de la radio. Quant aux sanitaires et aux loges de maquillage, ils datent de Matusalem et ont été laissés en dehors de la rénovation.

En termes de qualité de vie au travail, ce projet est un ratage.

Les représentants de l'antenne dénoncent depuis des mois une conduite dans laquelle les acteurs locaux n'ont depuis longtemps plus leur mot à dire.

En CSE, le coordinateur de l'exploitation du Réseau, Michael Friederich, a annoncé que différents chantiers étaient actés (à quelle échéance avec les restrictions budgétaires ?). On attend de voir. En tout cas, tout cela ne constitue pas la meilleure des pubs pour les rapprochements entre la radio et la télé.

État des lieux des BIP

Les élus ont souhaité avoir un état des lieux du maillage des bureaux d'information de proximité (BIP) et des effectifs qui les constituent.

Le Réseau compte 70 BIP, tous en location, à l'exception de celui de Gap. Un 71^e BIP doit voir le jour à Arcachon.

A date, 169 salariés sont censés, sur le papier, travailler dans ces bureaux, avec des situations disparates. Si le standard de base d'un Bip est une équipe rédacteur-JRI, le Réseau France 3 compte 11 bureaux à 4 (2 équipes), deux bureaux à 3 (Chambéry et Cherbourg), un bureau à 5 (Troyes) et même, spécialité du Centre-Val de Loire, un BIP de 10 personnes (l'ancienne locale de Tours qui a été privée de son édition). A contrario, deux bureaux sont inoccupés depuis de longs mois (Mende et Arles). Un des postes de Mende vient d'ailleurs d'être transféré à la rédaction de Montpellier.

La direction immobilière a d'ores et déjà réfléchi à des rapprochements avec les équipes de Radio France dans ces bureaux. Cela passe soit par l'arrivée d'un reporter en résidence (RER) de Ici ex-France Bleu dans les locaux de France 3, soit l'inverse, soit encore le déménagement dans une nouvelle implantation commune, ce qui serait le cas pour Annecy, Auxerre, Avignon, Dax, Guéret, La Roche-sur-Yon, Laval, Mont de Marsan, Quimper, Saint-Brieuc, Saint-Nazaire, Valence et Valenciennes.

Pour les autres implantations, le document est assez imprécis. On peut cependant y lire que 43 BIP ne sont pas concernés par un rapprochement à court terme avec Ici-France Bleu : Agen, Alençon, Angers, Angoulême, Archamps, Arles, Aurillac, Avranches, Bar-le-Duc, Beauvais, Blois, Bobigny, Bourg-en-Bresse, Cahors, Carcassonne, Cergy-Pontoise, Chamonix, Charleville-Mézières, Chartres, Chaumont, Dieppe, Digne-les-Bains, Draguignan, Dunkerque, Foix, Le Puy-en-Velay, Lons-le-Saunier, Lorient, Macon, Melun, Menton, Millau, Montargis, Moulins, Nevers, Niort, Pontarlier, Soissons, Tarbes, Torcy, Troyes, Vaux-sur-Mer, Versailles.

Les élus souhaitent cependant avoir une vision plus opérationnelle de ces BIP, concernant la planification réelle.

A venir

Prochain CSE : 19 et 20 février.
Prochain CSE central : 4 février.

Paris, le 29 janvier 2025

Vos élus au CSE



▶ Titulaires :

Karine Cévaër (Rennes), Jean-Hervé Guilcher, secrétaire du CSE (Brest), Claire Lacroix (Marseille), Laurent Maas (Nancy), Pierre Mouchel (Bordeaux), Thierry Pujo (Limoges), Anne-Sophie Saboureau (Lyon) et Élisabeth Theuil (Clermont-Ferrand) Annabelle Igier (Reims).

▶ Suppléant·e·s :

Rabéa Chakir-Trébosc (Bordeaux), Delphine Collin (Limoges), Danilo Comodi (Le Havre), Annette Despretz (Marseille), Laurent Faure (La Fabrique, Toulouse), Chantal Frémy (Toulouse), William Maunier (Metz), Pascal Percie du Sert (La Fabrique, Lyon) et Sylvie Samson (Orléans).

▶ Représentant syndical : Guillaume Le Gouic (Ile de France).